



CONCOURS JEUNES SOLISTES EN PROVINCE DE HAINAUT

(Eliminatoires du Concours national SONATINA 2021)

Destiné aux instrumentistes à vent et
percussion membres d'une société
musicale

LE SAMEDI 24 AVRIL 2021
ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SAINT-GHISLAIN



FEDERATIONMUSICALEHAINAUT

Inscription avant le 04 avril 2021
Info : Jean-Claude DESIDE
(0475.323968)
petelles@skynet.be

L'objectif du concours «**JEUNES SOLISTES - SONATINA 2021**» est de promouvoir la pratique des instruments à vent et des percussions.

Le concours s'articule en **TROIS ÉTAPES** distinctes et complémentaires qui seront publiques si les conditions sanitaires le permettent. A défaut, les dates prévues seront retenues pour le jugement d'enregistrements vidéos fournis en temps utiles par les candidats

A) Une épreuve éliminatoire dont l'organisation est confiée à la Fédération provinciale concernée. Pour le Hainaut, cette épreuve sera organisée le samedi **24 AVRIL 2021** dans les locaux de l'Académie de Musique de SAINT-GHISLAIN.

B) L'USM (Union des Sociétés Musicales francophones) organise une ½ finale «francophone» où seront jugés et classés les (max.) 24 instrumentistes sélectionnés lors des diverses épreuves éliminatoires organisées dans chaque province (en principe 4 par fédération).

Cette ½ finale francophone aura normalement lieu le dimanche 16 mai 2021 dans les locaux du Conservatoire Royal de Liège ; 8 lauréats y seront proclamés.

C) La finale nationale du Concours «Sonatina 2021», rassemblant les 6 candidats sélectionnés par la FOEDEKAM (fédération de la Communauté germanophone), les 10 sélectionnés par VLAMO (fédération de la Communauté flamande) et les 8 retenus par l'USM (Union des sociétés musicales de la Communauté française) sera organisée par l'USM le dimanche 27 juin 2021 dans les locaux du Conservatoire Royal de Mons

Le concours comprend trois catégories: **BOIS, CUIVRES ET PERCUSSIONS** et est ouvert à tous, élèves ou non d'une académie de musique.

Chaque catégorie comporte **TROIS NIVEAUX : «sonatine», «sonate» et «concerto»**. Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument.

niveau **«SONATINE»** à partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument

niveau **«SONATE»** à partir de Q2 , T1 ou 7 années de pratique de l'instrument

niveau **«CONCERTO»** à partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Le candidat doit cependant être membre effectif d'une société musicale affiliée à la FMH. Il peut être inscrit ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidacte.

Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique (en Belgique ou à l'étranger) ni avoir obtenu un premier prix dans le même niveau lors d'une précédente session du concours «Sonatina».

PROGRAMME DES ÉLIMINATOIRES ET GÉNÉRALITÉS POUR LES FINALES

Le candidat présente un programme de difficulté voulue pour le niveau et dont la durée correspond au temps prévu ; à savoir :

SONATINA : programme de maximum 10 minutes, dont une œuvre de 3 à 8 minutes

SONATE : programme de maximum 12 minutes, dont une œuvre de 4 à 10 minutes

CONCERTO : programme de maximum 15 minutes, dont une œuvre de 5 à 12 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie «percussions».

Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent selon un horaire qui sera établi après clôture des inscriptions et communiqué à tous les candidats avant le 10 avril 2021.

Le règlement général et la liste des prix prévus pour la finale seront communiqués aux candidats retenus à l'issue des épreuves éliminatoires. (9 prix de montants allant de 100 à 300€)

Pour les épreuves éliminatoires en Hainaut, il n'y a pas de droit d'inscription.

Le Conseil d'Administration de la Fédération Musicale du Hainaut a décidé d'octroyer une «bourse» de 100 € aux lauréats retenus qui s'inscrivent effectivement à la ½ finale francophone.

Pour tout renseignement complémentaire, règlement complet du concours et pour envoi des inscriptions (avant le 04.04.2021 - dernier délai)

JEAN-CLAUDE DESIDE
RUE DES PÉTELLES, 28 - 6890 LIBIN
0475.323968 - PETELLES@SKYNET.BE

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ÉLIMINATOIRES DU CONCOURS SONATINA 2021

Nom & Prénom :

Lieu et date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone ou Gsm :

Adresse électronique :

Instrument pratiqué :

Niveau (biffer les inutiles)

Sonatine Sonate Concerto

Programme présenté :

.....

Membre actif de la société suivante :

.....

Date et signatures

...../...../..... candidat

adulte responsable du candidat

LE PRÉSENT DOCUMENT DOIT ÊTRE ENVOYÉ AVANT LE 04.04.2021, ACCOMPAGNÉ DE

- une photocopie de la carte d'identité du candidat,
- une attestation du responsable de la société affiliée à la FMH, précisant que le candidat y est bien membre actif.

**À JEAN-CLAUDE DESIDE - RUE DES PÉTELLES, 28 6890 LIBIN
OU PETELLES@SKYNET.BE**